

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19004849

de

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

26 DEC. 2018

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0809.520.329**

Dénomination

(en entier) : **INDRANI**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Chemin de la Waronche 1 à 1471 Genappe (Loupigne)**

Objet de l'acte : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL-ACTUALISATION DES STATUTS

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée "INDRANI", ayant son siège social à 1471 Genappe (Loupigne), Chemin de la Waronche 1, inscrite au Registre des Personnes Morales sous le numéro 0809.520.329, reçu par Maître Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR, Notaire associé résidant à Bruxelles (1050 Bruxelles), Avenue Louise, 126, faisant partie de la Société Privée à Responsabilité Limitée "Gérard INDEKEU - Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR", BCE n° 0890.388.338, le sept décembre deux mil dix-huit, il résulte que l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

Première résolution

A) Approbation du rapport de la gérance concernant la modification de l'objet social :

L'assemblée prend connaissance du rapport de la gérance conformément à l'article 287 du Code des sociétés, justifiant la raison de la modification de l'objet social de la société. A ce rapport est joint un état résumant la situation active et passive de la société arrêté au trente septembre deux mil dix-huit.

A l'unanimité, l'assemblée dispense le Président de donner lecture dudit rapport, l'associé unique, représenté comme dit est, reconnaissant en avoir reçu un exemplaire et en avoir pris connaissance.

B) Modification de l'objet social :

Afin de l'adapter à l'extension des activités de la société et à la modification de sa structure de fonctionnement, l'assemblée décide de modifier l'objet social par l'adoption du nouveau texte suivant :

La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre, pour compte d'autrui ou en participation :

- 1.- l'acquisition, la vente, le leasing, la location et la gestion de biens immobiliers, dans le sens large du terme;
- 2.- l'organisation et la mise à disposition de tous moyens matériels et de tous services pour l'organisation et la tenue de séminaires, journées d'études, retraites, réceptions, fêtes,... ainsi que la mise à disposition des participants et des tiers de facilités d'accommodation;
- 3.- toute activité d'analyse, de conseil aux entreprises, industries et commerçants, sur le plan de la direction et l'organisation au plan national, européen et international;
- 4.- la société a également pour objet le commerce de détail et de gros, y compris l'exportation et l'importation, de nourriture et de boissons, alcoolisées ou non ; de la joaillerie et d'antiquités et autres objets d'art;
- 5.- elle peut effectuer toutes activités de service, de commerce et de conseil se rapportant aux domaines de l'informatique, télématique, communications et médias;
- 6.- l'exploitation de parcs résidentiels, de vacances, de villages de vacances;
- 7.- la mise à disposition de logements meublés accompagnée de services divers, plus généralement l'exploitation de tous services à caractère touristique à destination des particuliers et des entreprises;
- 8.- l'achat d'immeubles en vue de leur location ou de leur revente;
- 9.- la transformation, l'amélioration, l'équipement, l'aménagement, l'embellissement, l'entretien, la location, la prise en location, le lotissement, la prospection et l'exploitation de biens immobiliers, ainsi que toutes opérations qui, directement ou indirectement, sont en relation avec cet objet et qui sont de nature à favoriser l'accroissement et le rapport d'un patrimoine immobilier, de même que se porter caution pour la bonne fin d'engagements pris par des tiers qui auraient la jouissance de ces biens immobiliers;
- 10.- la prise de participations dans toutes entreprises commerciales;
- 11.- la pratique et l'organisation de cours individuels et collectifs de sports et disciplines favorisant l'épanouissement sur les plans physiques, mental, émotionnel et spirituel, notamment le yoga, le pilates et, toutes autres techniques occidentales et orientales s'y rapportant comme le massage, la réflexologie, la kinésiologie, la

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

nutrition, la diététique, la méditation, le watsu, le chi Gong, le tai Chi et l'ayurveda en ce compris l'enseignement, la formation et le conseil ainsi que l'organisation de tout type d'événement. Et plus généralement, l'accomplissement de toute opération visant généralement à favoriser le bien-être psychique et corporel;

12.- toutes activités liées directement ou indirectement au domaine de l'horticulture, de l'arboriculture et de l'agriculture en général issus de techniques respectueuse de l'environnement, en ce compris l'achat, le stockage, la production, la transformation et la commercialisation de produits maraichers, de l'horticulture, de l'arboriculture et de l'agriculture en général, notamment les fruits et les légumes.

Elle pourra accepter tout mandat d'administrateur, de liquidateur dans toutes les sociétés commerciales industrielles, financières, immobilières ou civiles.

La société peut, d'une manière générale, entreprendre toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, y compris la sous-traitance en général et l'exploitation de tous droits intellectuels et de propriété industrielle ou commerciale y relatifs.

La société peut pourvoir à l'administration, à la supervision et au contrôle de toutes sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation et toutes autres.

Elle peut prendre un intérêt par voie d'apport en numéraire ou en nature, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financièrement ou autrement, dans toutes personnes morales ou entreprises existantes ou à créer en Belgique ou à l'étranger, dont l'objet serait identique, analogue ou connexe au sien, ou de nature à favoriser le développement de son objet social. La présente liste est énonciative et non limitative.

L'objet social peut être étendu ou restreint par voie de modification aux statuts dans les conditions requises par le Code des sociétés.

Deuxième résolution

Modification des statuts

L'assemblée décide de modifier les articles 4 et 7 des statuts afin de les mettre en conformité avec la résolution précédente, avec la situation actuelle de la société et avec le Code des sociétés, comme suit :

ARTICLE 4

La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre, pour compte d'autrui ou en participation :

1.- l'acquisition, la vente, le leasing, la location et la gestion de biens immobiliers, dans le sens large du terme;
2.- l'organisation et la mise à disposition de tous moyens matériels et de tous services pour l'organisation et la tenue de séminaires, journées d'études, retraites, réceptions, fêtes,... ainsi que la mise à disposition des participants et des tiers de facilités d'accommodation;

3.- toute activité d'analyse, de conseil aux entreprises, industries et commerçants, sur le plan de la direction et l'organisation au plan national, européen et international;

4.- la société a également pour objet le commerce de détail et de gros, y compris l'exportation et l'importation, de nourriture et de boissons, alcoolisées ou non ; de la joaillerie et d'antiquités et autres objets d'art;

5.- elle peut effectuer toutes activités de service, de commerce et de conseil se rapportant aux domaines de l'informatique, télématique, communications et médias;

6.- l'exploitation de parcs résidentiels, de vacances, de villages de vacances;

7.- la mise à disposition de logements meublés accompagnée de services divers, plus généralement l'exploitation de tous services à caractère touristique à destination des particuliers et des entreprises;

8.- l'achat d'immeubles en vue de leur location ou de leur revente;

9.- la transformation, l'amélioration, l'équipement, l'aménagement, l'embellissement, l'entretien, la location, la prise en location, le lotissement, la prospection et l'exploitation de biens immobiliers, ainsi que toutes opérations qui, directement ou indirectement, sont en relation avec cet objet et qui sont de nature à favoriser l'accroissement et le rapport d'un patrimoine immobilier, de même que se porter caution pour la bonne fin d'engagements pris par des tiers qui auraient la jouissance de ces biens immobiliers;

10.- la prise de participations dans toutes entreprises commerciales;

11.- la pratique et l'organisation de cours individuels et collectifs de sports et disciplines favorisant l'épanouissement sur le plans physiques, mental, émotionnel et spirituel, notamment le yoga, le pilates et, toutes autres techniques occidentales et orientales s'y rapportant comme le massage, la réflexologie, la kinésiologie, la nutrition, la diététique, la méditation, le watsu, le chi Gong, le tai Chi et l'ayurveda en ce compris l'enseignement, la formation et le conseil ainsi que l'organisation de tout type d'événement. Et plus généralement, l'accomplissement de toute opération visant généralement à favoriser le bien-être psychique et corporel;

12.- toutes activités liées directement ou indirectement au domaine de l'horticulture, de l'arboriculture et de l'agriculture en général issus de techniques respectueuse de l'environnement, en ce compris l'achat, le stockage, la production, la transformation et la commercialisation de produits maraichers, de l'horticulture, de l'arboriculture et de l'agriculture en général, notamment les fruits et les légumes.

Elle pourra accepter tout mandat d'administrateur, de liquidateur dans toutes les sociétés commerciales industrielles, financières, immobilières ou civiles.

La société peut, d'une manière générale, entreprendre toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, y compris la sous-traitance en général et l'exploitation de tous droits intellectuels et de propriété industrielle ou commerciale y relatifs.

La société peut pourvoir à l'administration, à la supervision et au contrôle de toutes sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation et toutes autres.



Elle peut prendre un intérêt par voie d'apport en numéraire ou en nature, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financièrement ou autrement, dans toutes personnes morales ou entreprises existantes ou à créer en Belgique ou à l'étranger, dont l'objet serait identique, analogue ou connexe au sien, ou de nature à favoriser le développement de son objet social. La présente liste est énonciative et non limitative.

L'objet social peut être étendu ou restreint par voie de modification aux statuts dans les conditions requises par le Code des sociétés.

ARTICLE 7

L'assemblée décide de remplacer les termes « Tribunal de commerce » par les termes « Tribunal de l'entreprise ».

Troisième résolution

Délégation de pouvoirs

L'assemblée confère tous pouvoirs :

- au gérant, et à Maître Nedji CAICCO, avocate, ou à tout autre avocat de l'association d'avocats BONHIVERS, à 1150 Bruxelles, Avenue de Tervueren, 273, avec pouvoir d'agir séparément, et avec pouvoir de substitution, afin de procéder aux modifications éventuelles à l'immatriculation de la présente société à la Banque Carrefour des Entreprises et à la Taxe sur la Valeur Ajoutée;

- au Notaire soussigné pour l'établissement et le dépôt d'une version coordonnée des statuts.

A ces fins, chaque mandataire pourra au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Les expéditions et extraits sont déposés avant enregistrement de l'acte dans l'unique but du dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR, Notaire associé.

Déposé en même temps : expédition conforme de l'acte, procuration, statuts coordonnés.